



# L'Echo Collongeois

Bulletin trimestriel de Collonges, Ecorans, Pierre & Villard

Octobre 2009 – n°6

## L'EDITO du MAIRE

Collongeoises, Collongeois,

Lors d'un précédent édito, je vous annonçais notre engagement pour l'élaboration d'un plan local d'urbanisme (PLU), cette décision a été prise par une délibération en date du 14 avril 2009, elle a été motivée par la nécessité de :

- Transformer notre Plan d'Occupation des Sols (POS) en PLU, conformément à la nouvelle législation en vigueur issue des lois « Solidarité et Renouvements Urbains » (SRU) du 13 décembre 2000 et « Urbanisme et Habitat » (UH) du 2 juillet 2003.
- Définir les actions et orientations du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) et du Programme Local de l'Habitat (PLH) : deux documents de planification élaborés à l'échelle intercommunale qui fixent les grands axes de développement et d'aménagement du Pays de Gex.
- Définir les grandes lignes du développement et de l'aménagement de notre commune pour les 10 / 15 ans à venir, et ceci dans le respect des valeurs nouvelles du développement durable.

L'élaboration de notre PLU constitue un « chantier » important de notre mandat, ce « chantier » durera vraisemblablement plus de deux ans compte tenu de la densité des informations à traiter, du nombre d'administrations et personnes publiques à associer ou à consulter, ainsi que la

concertation que nous souhaitons engager et entretenir avec vous, habitants ou associations.

C'est pourquoi vous êtes conviés à une **première réunion publique d'information** et de débat sur le sujet qui se tiendra **le 12 octobre 2009 à 20 heures au Foyer Rural**. Cette réunion sera animée conjointement par vos élus et par l'urbaniste qui a été mandaté pour nous accompagner dans cette démarche.

En attendant, vous trouverez en annexe dans ce numéro de L'Echo Collongeois une lettre spécifique d'information communale n°1. Elle contient des éléments d'information sur le contenu d'un PLU, les étapes de la procédure et ce que nous attendons de la concertation. Nous espérons que vous trouverez ainsi une première réponse à vos questions, et une envie de participer aux débats qui seront menés. Cette lettre est également le premier vecteur d'une information que nous souhaitons partager avec vous, afin que chacun puisse participer, s'il le souhaite, à l'élaboration de ce nouveau document d'urbanisme.

Au fur et à mesure de l'avancement de la démarche, vous trouverez d'autres documents d'information à votre disposition en Mairie : n'hésitez pas à venir les consulter.

Nous vous souhaitons bonne lecture, restant à votre écoute, nous vous donnons rendez-vous le 12 octobre 2009.

André Duparc

## Le travail des COMMISSIONS continue...

### Centre du village :

**Nouveau parking & chemin piétonnier :** une barrière sera posée à l'entrée du chemin piétonnier dans la Grand' Rue afin d'empêcher les véhicules de stationner devant, et ainsi sécuriser les piétons.

### Communication / Jeunesse / Sports / Loisirs / Associations :

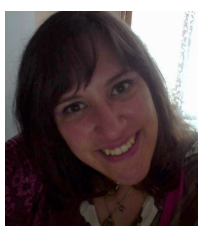
**Gymnase de Peron :** à partir de 2010, l'utilisation du Gymnase sera proposée aux associations, qui peuvent d'ores et déjà s'adresser à la Mairie.

**Ecole de musique :** un particulier a fait don d'un piano droit à la Commune. Celui-ci sera installé à l'Ecole de musique d'Ecorans, avant d'être réaccordé.

**L'écho Collongeois :** nous apprécierions vraiment votre participation pour l'élaboration de ce bulletin. N'oubliez pas qu'il est un moyen pour vous de vous exprimer, de raconter des histoires, de partager vos dons artistiques, de proposer des idées pour le village, ou toute autre chose qui pourrait intéresser les habitants de Collonges. Ne soyez pas timides, lancez-vous !!

## QUOI de NEUF ?

### Le personnel de la Commune



**Le secrétariat de Mairie :**  
Jacqueline Fusco est partie à la retraite, et a été remplacée par Aurore Ouazene.



**Le personnel de la cantine:**  
Isabelle Breyer  
Carina Ansel  
Aurélie Debras  
Lysiane Robyn  
Stéphanie Vernet

### Ecole de danse de Collonges

Cours d'initiation pour les enfants dès 6 ans, danse classique & jazz pour les adultes et les ados, tonic-move (aérobic, step, stretching), cours de hip-hop, de comédie musicale (de 10 à 17 ans)... bref si avec tout cela vous ne trouvez pas votre bonheur (et une bonne raison de vous remettre en forme) !

Les cours ont débuté le 21 septembre, et vous pouvez contacter Ariane Gautier au 04 50 56 71 02 pour de plus amples informations !

### Restaurant « le Malassis »

Enfin un restaurant à Collonges !! Depuis le temps qu'on attendait ça !! Le Malassis ouvrira ses portes courant octobre, et ses gérants auront le plaisir de vous faire découvrir leur carte !

### Téléthon (les 4 et 5 décembre)

Petit rappel à tous !! Notez bien dans vos agendas, si vous avez de la place, que vous êtes plus que bienvenus - comme chaque année - pour aider à préparer les escargots qui seront vendus au profit du téléthon... Des affichettes seront comme d'habitude posées dans la semaine précédant l'évènement...

### La Foire Artisanale

La 19ème édition de la foire artisanale, organisée par le Comité d'Embellissement, aura lieu le 18 octobre au Foyer Rural. Une quarantaine d'exposants participera à cette manifestation, de quoi satisfaire tous les goûts et curiosités. De nombreuses attractions sont aussi prévues et comme chaque année, il y aura une vente de jus de pommes pressé sur place dont la procédure de fabrication éveille l'intérêt et la curiosité des grands et des petits. Une buvette bien garnie sera là pour étancher la soif de tous les participants.

**Bâtiments SEMCODA** : une plainte a été déposée concernant des actes illégaux se produisant dans ces résidences : usage de stupéfiants, dégradations de véhicules, vandalisme, tapage nocturne ou diurne... La Gendarmerie aura maintenant une présence plus régulière, et la SEMCODA vous demande de contacter la Gendarmerie (04 50 59 63 03) si vous êtes témoin de l'un de ces actes.

**La poste de Collonges** augmente le volume d'heures d'ouverture à la clientèle. Le bureau sera ouvert 30 heures par semaine soit 5 heures de plus par rapport à aujourd'hui. Pour son directeur, ce choix devrait permettre à l'avenir d'augmenter l'activité du bureau, notamment dans le secteur bancaire. A compter du 1<sup>er</sup> décembre, les nouveaux horaires seront : de 9h à 12h du mardi au samedi & de 14h15 à 18h du mardi au vendredi.

### Les rendez-vous de l'énergie

Depuis 2005, la Communauté de Communes intervient pour sensibiliser le public à la maîtrise de l'énergie. Des partenariats ont permis de concrétiser plusieurs actions qui auront lieu cet automne :

- **Samedi 10 octobre à partir de 14h** : journée d'animation à Prévessin – Ecole de la Bretonnière : expositions de professionnels (construction bois, isolation, énergies renouvelables...), visite de l'école (bâtiment HQE), scénette sur le changement climatique...
- **Samedi 17 octobre de 10h à 12h** : Visite d'une maison Minergie à Versonnex (chauffe eau solaire, ossature bois, isolation en ouate de cellulose, récupération d'eau de pluie, toiture végétalisée...)
- **Permanences d'un conseiller en énergie Hélianthe** :

Judi 15 octobre	de 9h à 12h	Mairie de Farges
	de 14h à 17h	Mairie de Chevry
Judi 19 novembre	de 9h à 12h	Mairie de Ferney-Voltaire
	de 14h à 17h	Mairie d'Echenevex
Judi 17 décembre	de 9h à 12h	Mairie de Crozet
	de 14h à 17h	Mairie d'Ornex

[environnement@ccpg.fr](mailto:environnement@ccpg.fr) / [www.ccpq.fr](http://www.ccpq.fr) / tel. 04 50 42 65 00

## QUE s'est-il PASSE à COLLONGES ?

### La rentrée des classes



Voici l'équipe des enseignants ainsi que 2 des 3 ATSEM travaillant à l'école.

La rentrée s'est globalement très bien passée, et la Directrice tient à remercier la municipalité pour la nouvelle photocopieuse et le nouveau tableau qui ont été installés à l'école annexe. De plus, l'augmentation des effectifs des élèves essentiellement d'âge maternelle a conduit la municipalité à fournir à l'école 1/2 poste d'ATSEM pour la nouvelle classe de maternelle. En effet, l'école compte 125 élèves de maternelle et 144 élèves d'élémentaire, soit presque la moitié de maternelles (pour un total de 50 nouvelles familles) !

**Effectifs :** Total : 269 élèves (196 familles) répartis comme suit:

- Maternelle PS (Laetitia Jourdan) : 31 élèves
- Maternelle PS & MS (Vanessa Gal) : 29 élèves
- Maternelle MS (Margaux Damidaux) : 28 élèves
- Maternelle GS (Hélène Curtenaz) : 28 élèves
- CP & Maternelle GS (Cyrielle Brillat) : 24 élèves
- CP & CE1 (Gaëlle Chatel) : 28 élèves
- CE1 & CE2 (Nadine Le Fol) : 23 élèves

- CE2 (Marielle Bergeret) : 26 élèves
- CM1 (Virginie Aubry) : 26 élèves
- CM2 (Louise Zbinden) : 26 élèves

Toute l'équipe municipale est consciente que cette année scolaire, le travail des professeurs des écoles et du personnel municipal sera plus difficile. Avec un effectif de 269 élèves, nous avons été contraints d'ouvrir une 10<sup>ème</sup> classe dans la Salle de Musique, et prenons contact avec l'association Arts sans Frontières pour leur proposer un nouveau local. Il faut maintenant s'armer de patience... la prochaine rentrée scolaire verra l'ouverture de la nouvelle école maternelle avec tous les équipements nécessaires à son fonctionnement, ce qui permettra une gestion plus simple. Nous allons travailler ensemble pour qu'une relation constructive perdure...

### La Kermesse du Sou des Ecoles

Après un vide grenier pluvieux mais néanmoins animé, c'est finalement sous le soleil que s'est déroulée notre kermesse le 27 juin dernier. Tout était au rendez-vous : les spectacles de fin d'année des enfants, des parents émus, des châteaux gonflables, les stands traditionnels et notre fameux barbecue. Ainsi, cette belle journée qui chaque année sonne la fin de l'année scolaire, fût synonyme de convivialité, rires et entrain ! Toute l'équipe du Sou des Ecoles pense déjà à notre belle fête de Noël du 11 décembre. Le rendez-vous est pris ! Toute l'équipe vous attend avec impatience et se réjouit à l'idée de vous revoir lors de ses prochaines manifestations.

### Les Feux de la Saint Jean

Avec une participation d'environ 250 personnes, les Feux de la Saint Jean, organisés le 24 juin par le Comité d'Embellissement, se sont soldés par un franc succès. Nous avons été surpris par la nombreuse participation, et les tables mises à disposition se sont vite révélées insuffisantes, nous en tiendrons compte pour l'année prochaine. Cette année la soirée a été animée par l'orchestre « La Gueule de bois » dont le répertoire a été très apprécié. Le grand feu allumé vers 22h a été lui aussi apprécié par grands et petits et, d'après les échos recueillis après coup, a été admiré très loin à la ronde. Cela a été aussi l'occasion de créer de nouvelles rencontres entre les anciens et les nouveaux habitants, ce qui est au fond le but de ce type de manifestation.

### Le 14 juillet



Cette année, pour la 2ème fois, le Comité d'Embellissement a été chargé d'organiser le bal du 14 juillet. Nous avons donc à nouveau relevé le défi de coordonner le temps très serré, entre la partie officielle, le verre offert par la Municipalité, la préparation et la distribution du repas et les feux d'artifice. En plus qu'à nos membres, un grand merci va aussi aux quelques bénévoles qui nous ont donné un coup de main très apprécié. Le défilé précédé par l'Echo du Fort l'Ecluse s'est rendu au

Monument aux Morts, où le Maire a présidé la partie officielle. Tout le monde s'est ensuite rendu au Foyer Rural où la Municipalité a offert le verre de l'amitié. Dès 20h, environ 400 repas ont été servis et le bar n'a pas chômé : il a subi un siège continu ! Un feu d'artifice a entrecoupé la soirée. Suite à la construction des nouvelles maisons, les feux ont été tirés cette année sur le terrain mis à disposition par M. Prost à qui vont tous nos remerciements. L'ambiance de fête et l'animation créée par l'excellent orchestre de Sandrine et David a fait que la plupart des gens a réintégré la salle où la soirée a continué jusqu'à tard dans la nuit.

## La VIE ASSOCIATIVE

### Les Quadeurs du Fort



Notre association (loi 1901) a été créée le 27 novembre 2007. Pour l'historique, nous étions 2 personnes au départ à vouloir créer un club de quad à Collonges, afin de pouvoir pratiquer notre sport en toute légalité, et faire venir les autres

quadeurs sur un lieu bien précis, pour éviter de les voir rouler partout, ce qui donne une mauvaise image du quad. Patrick Pochon et Philippe Porret se sont donc mis à la recherche d'un terrain avec comme priorité qu'il se situe loin des habitations.

Le terrain des Begudes, à côté de l'ex-décharge municipale de Collonges, était parfait : il ne restait plus qu'à trouver les propriétaires. Ceci étant fait, et après avoir réglé toutes les formalités, nous avons créé le club, et plusieurs quadeurs y ont adhéré. Nous nous sommes mis au travail, pendant plusieurs semaines, car le terrain n'était qu'un mur d'épines... et avec de la volonté, nous avons réussi à créer un circuit de 980 m de long.

Nous sommes maintenant 32 adhérents dont 9 jeunes de 8 à 15 ans, et 3 personnes licenciées qui ont fait quelques compétitions. Nous serons bientôt 15 licenciés qui pourront se lancer également dans la compétition, et 4 courses sont prévues cette année : course sur prairie à Viry, bol des sables au Lavandou...

Notre but est de faire découvrir le monde du quad tout en respectant la nature. Vous pouvez venir nous rendre visite sur notre circuit, que nous avons baptisé « Circuit Delprée » : il est ouvert à tous les nouveaux membres, ainsi qu'aux familles se baladant avec leurs enfants. Cela fait toujours plaisir de partager notre passion. Le terrain est ouvert tous les dimanches après-midi par beau temps.



Tous les membres de l'association remercient chaleureusement Mr et Mme Delprée pour la mise à disposition du terrain, ainsi que l'entreprise Deville pour le prêt de son matériel, et enfin la Municipalité pour son soutien.

Pour tout renseignement, adressez-vous à Patrick Pochon (Président) au 06 79 84 99 42.

Blog du club : [lesquadeurdufort.skyrock.com](http://lesquadeurdufort.skyrock.com)

N'oubliez pas notre super loto le 31 octobre à Collonges !!

## Football Club de Collonges (FCC)



C'est autour d'une table, un soir d'avril 2003, que l'idée a germé. Pourquoi ne pas créer un club de

football à Collonges ? Les jeunes ne savent pas comment occuper leurs journées. Il faut trouver une occupation à leur proposer... Il y a un stade, 2 couples d'amis prêts à se donner à fond et... un vieux vestiaire délabré.

Aussitôt dit, aussitôt fait... Avec l'aval de la municipalité en place, un nom est trouvé pour ce nouveau club, le **Football Club de Collonges**, les démarches sont effectuées et campagne de pub peut commencer.

Au départ, l'idée est de former une équipe de jeunes adultes. Mais très vite, les enfants sont

intéressés et les inscriptions affluent. Il est donc décidé que le F.C.Collonges se mette en entente avec les clubs de Pougny et de Challex afin d'étoffer les équipes d'âges différents. De nouveaux membres rejoignent le comité directeur et le club commence à être reconnu.

Combien de personnes n'ont pas voulu y croire ? Les doutes du début se sont estompés pour laisser place à une association saine et en constante évolution. Les bénévoles ont su organiser des manifestations, repas dansants, lotos, vente de calendriers, et font de leur mieux pour contribuer à la vie de Collonges.

Les années ont passé avec leur lot de plaisirs et de contrariétés. Et enfin, en Juillet 2009, l'aboutissement: **DE NOUVEAUX VESTIAIRES !**

Ils les ont tant souhaités qu'ils n'arrivent pas à y croire ! Les dirigeants voient leur rêve se réaliser. Les footballeurs vont pouvoir évoluer dans de grands locaux sécurisés, modernes, appropriés. Les bénévoles auront de la place

pour ranger, et surtout ils vont pouvoir accueillir les supporters comme il se doit... Les équipes qui viendront jouer à Collonges seront reçues dans un complexe sportif digne de ce nom. Avec ce bâtiment, le monde associatif sportif est reconnu à sa juste valeur et peut être fier d'en être arrivé là.

Les soirées des mois de juin et juillet ont été bien occupées, les bénévoles ont aménagé, rangé, nettoyé... ils ont acheté du matériel, des meubles, des appareils ménagers... car, dès début août, les entraînements ont repris et début septembre, les différents championnats ont commencé.

Tout le monde peut s'inscrire, fille ou garçon, à partir de 6 ans, tous niveaux confondus. Le but du F.C.Collonges est que chacun puisse pratiquer son sport favori. Les dossiers d'inscription sont disponibles auprès des membres du comité directeur.

Didier Morellato, Président : 04.50.59.41.20  
Thierry Imbert, Vice-président : 04.50.59.68.13  
Thierry Bourguigneau, Entraîneur :  
06.35.35.12.61

Laurent Perouchet, Resp. jeunes :  
04.50.48.86.10

Voilà en quelques mots, racontée la naissance d'un club... et son évolution depuis 6 ans.

Le F.C.Collonges vous invite à noter les dates de ses prochaines manifestations :

- loto, à la salle des fêtes de Collonges : vendredi 9 octobre dès 20h00.
- spectacle de J. Michel Mattei, humoriste : vendredi 5 mars 2010.

Les dirigeants ont à cœur d'insister sur l'investissement que demande un tel bâtiment pour une commune de la taille de Collonges. Ils comptent sur le civisme de chacun pour respecter au mieux les lieux et le travail de tous.

Enfin, ils tiennent à remercier tous les Collongeois qui contribuent à leur succès, d'une manière ou d'une autre et qui leur permettent de s'épanouir dans ce sport qui est aussi leur passion : le football. **MERCI A TOUS.**

## Les PETITES HISTOIRES d'André Peney

### Autrefois... la vigne (1989)



Dans l'histoire de nos richesses touristiques, nous lisons que vers 1550, Collonges était un pauvre village du Pays de Gex dont les vignes recouvraient les coteaux du Rhône. Le village avait été au début de ce siècle un pays de la vigne. Les coteaux compris entre le poste de douane et la RN 206 à la commune de Pougny, soit plusieurs centaines d'hectares, en étaient totalement couverts.

Et nous savons aussi que ces vignes étaient cultivées non seulement par les Collongeois, mais aussi par des exploitants de Peron, Farges, et même Saint Jean de Gonville qui en avaient apprécié l'emplacement.

Témoins, les vestiges de plusieurs petits bâtiments servant d'abris aux vignerons, subsistant encore au sommet des côtes de la

gare, des « barrières » ou « sur les crus » et même les ruines d'un chai dit « ferme gay », propriété d'une famille qui dut interrompre la culture de la vigne – son seul revenu – lors de la construction de la ligne de chemin de fer de Divonne, qui coupait en deux leur exploitation (lieu-dit « les Begudes »).

Et rappelons qu'au cours des années de 1860 à 1870 ce vignoble, comme la moitié du vignoble français, fut en partie détruit par le phylloxera puis reconstitué soit avec des cépages français : Mondeuse (appelée aussi « savoyet » parce que provenant de Savoie), Gamay noir, Gaillard, Teinturier, ex-Droit-blanc, Roussette... soit avec des plans directs américains résistants tels que l'Othello, le Noah, le Clinton, etc. ou des hybrides porte-greffes de grandes variétés. La guerre de 14-18 survenant plus tard et privant le vignoble de la main d'œuvre de cette culture, fut un nouveau désastre et bien des parcelles furent abandonnées.

L'apparition, sitôt la guerre terminée, des vins dits « de marchands » à prix modérés, et même du raisin du midi amené par wagons entiers au Pays de Gex, fut une autre raison d'abandonner les vignes, et certainement les plus admises. Mais au cours de la dernière guerre, alors que le vin manqua totalement sur les tables de cette zone d'occupation, quelques propriétaires replantèrent avec des cépages attifes et résistants qui donnèrent d'assez bons résultats. Beaucoup de ces plantations ont été abandonnées.

Il faut aussi rappeler que depuis le début du siècle dernier, le village était doté d'un matériel important pour la vinification. Les grandes maisons, les fermes possédaient leur pressoir (de grande taille) personnel, plusieurs quartiers en étaient aussi pourvus pour le besoin des petits vigneron qui acquittaient une redevance ou un service aux propriétaires.

Mais venons-en à la qualité du vin produit par le coteau Collongeois ! Certains cépages fins élevés sur les coteaux de Collonges ont produit des vins d'excellent goût, titrant suivant les années de 10 à 12 degrés pour les blancs, et un peu moins pour les rouges. Ces vins étaient présentés, pesés et occasionnellement primés au cours des comices agricoles du canton de Collonges.



A une certaine époque, au début de ce siècle notamment, les vins de certaines vignes du cru étaient généralement réservés à des cafetiers du village réputés pour servir du « bon vin » à une clientèle de connaisseurs. Citons pour mémoire, et regret aussi, le vin des caves Miffon-Merme, Revilloud, et Clément parmi les meilleurs dont on peut se souvenir.

## FETES et EVENEMENTS à VENIR

Quand ?	Que se passe t'il ?	Qui organise ?	Qui contacter ?
3 oct.	Repas dansant	Amicale des Pompiers	Barbara Bernardini
4 oct.	Concours hippique	Poney Club du Tilleul	04 50 48 66 25
9 oct. à 10h30	Animation tout p'tits (de 18 mois à 3 ans)	Bibliothèque	Annie Monnier 04 50 56 72 06
9 octobre à 20h00	Loto	F.C.C.	Didier Morellato 04 50 59 41 20
17 oct.	Journée portes ouvertes à partir de 9h30 & contes à partir de 14h30	Bibliothèque	Annie Monnier 04 50 56 72 06
18 oct.	Foire Artisanale	Comité d'embellissement	Monique Curt 04 50 56 71 48
<b>28 oct.</b>	<b>Don du Sang (de 17h15 à 19h30) Foyer Rural</b>	<b>Amicale des donateurs de sang</b>	<b>Maurice Peney</b>
29 oct. à 14h00	Scrabble	Bibliothèque	Annie Monnier 04 50 56 72 06
31 oct.	Loto	Les Quadeurs du Fort	Patrick Pochon 04 50 48 84 76
6 nov. à 10h30	Animation tout p'tits (de 18 mois à 3 ans)	Bibliothèque	Annie Monnier 04 50 56 72 06
11 nov.	Cérémonies du 11 novembre à Peron	Municipalité de Peron	Mairie de Peron
12 nov. à 14h00	Scrabble	Bibliothèque	Annie Monnier 04 50 56 72 06
15 nov.	Repas paroissial	Comité paroissial	Nicole Pasteur 04 50 59 62 98

26 nov. à 14h00	Scrabble	Bibliothèque	Annie Monnier 04 50 56 72 06
29 nov.	Thé dansant	Comité d'embellissement	Monique Curt 04 50 56 71 48
4 déc. à 10h30	Animation tout p'tits (de 18 mois à 3 ans)	Bibliothèque	Annie Monnier 04 50 56 72 06
4-5 déc.	Téléthon	Comité d'organisation du Téléthon	Jean Paul Turret 04 50 59 62 92
10 déc. à 14h00	Scrabble	Bibliothèque	Annie Monnier 04 50 56 72 06
11 déc.	Noël	Sou des Ecoles	Sandrine Monthion 04 50 56 16 98
19 déc.	Le Père Noël dans la rue	Comité d'embellissement	Monique Curt 04 50 56 71 48

## INFORMATIONS PRATIQUES

### Numéros importants

Pompiers	18 – ou 112 (portable)	Kinésithérapeute	04 50 59 66 19
Gendarmerie	17	Assistante sociale	04 50 42 12 65
Médecin	04 50 56 71 00	Ecole	04 50 59 68 30
Infirmières	04 50 56 71 64	Psychologue scolaire :	contacter l'école
Pharmacie	04 50 59 60 17	Office du tourisme	04 50 59 40 78
Dentiste	04 50 59 61 31		<a href="mailto:otcollonges@ccpg.fr">otcollonges@ccpg.fr</a>

### Déchetterie de Peron

*Hiver (de novembre à février) :*

Du lundi au vendredi : 8h30 – 12h / 13h30 – 17h

Samedi : 8h30 – 17h

Dimanche : 9h – 12h

*Été (de mars à octobre) :*

Du lundi au vendredi : 8h30 – 12h / 13h30 – 18h

Samedi : 8h30 – 18h

Dimanche : 9h – 12h

**Rien ne doit être déposé devant la déchetterie en dehors des horaires d'ouverture ! Il y a énormément d'incivisme à ce sujet, et la Communauté de Commune du Pays de Gex va mettre en place un système de vidéosurveillance pour éviter cela.**

**Si vous souhaitez participer à ce journal, merci de déposer vos suggestions à la Mairie ou de les envoyer à l'adresse e-mail indiquée ci-dessous.**

**Pour le bulletin janvier 2010, avant le**

**10 DECEMBRE 2009**

### MAIRIE DE COLLONGES

du lundi au vendredi : 9h - 11h30

& les lundi, mardi et jeudi : 17h - 19h

Tel. 04 50 59 61 25

Fax. 04 50 56 70 63

[collonge@cc-pays-de-gex.fr](mailto:collonge@cc-pays-de-gex.fr)

**Le Conseil Municipal se réunit les deuxièmes mardis de chaque mois.  
Les comptes-rendus sont affichés devant la Mairie.**